

**VOTEZ**

**2**

[WWW.FGTB2016.BE](http://WWW.FGTB2016.BE)

**ELECTIONS SOCIALES**

**FGTB**  
*Ensemble, on est plus forts*

**FGTB.**  
**POUR TOUJOURS**

# COMMENT VOTER VALABLEMENT POUR LA FGTB

- Le jour des élections, vous allez dans votre entreprise au bureau de vote indiqué sur votre lettre de convocation. Vous y recevrez un ou plusieurs bulletins de vote.
- La deuxième liste sur le bulletin de vote est celle des candidats FGTB. La liste de la FGTB porte en effet le n° 2.
- Vous pouvez voter de deux façons :

- colorez la case en tête de liste, c'est un vote en tête de liste pour la FGTB

Liste n° 2 FGTB



VILLET, Carine	(F)	<input type="radio"/>
DURAND, Jean	(H)	<input type="radio"/>
ERDEM, Ayla	(F)	<input type="radio"/>

- ou colorez les cases à côté du nom ou des noms des candidats FGTB qui ont votre préférence.

Liste n° 2 FGTB



VILLET, Carine	(F)	<input checked="" type="radio"/>
DURAND, Jean	(H)	<input type="radio"/>
ERDEM, Ayla	(F)	<input checked="" type="radio"/>

Attention : ne pas remplir plus de cases qu'il n'y a de mandats effectifs à pourvoir !  
Le nombre de mandats effectifs est indiqué sur votre bulletin de vote.  
Votez uniquement avec le crayon mis à votre disposition dans l'isoloir.  
Colorez la case avec le crayon rouge (pas de croix, etc...)

**FGTB.**  
**POUR TOUJOURS**

- Vous vous êtes trompé ? Votre bulletin de vote est endommagé ? N'hésitez pas à en demander un nouveau ! Il ne peut pas y avoir de ratures sur le bulletin de vote, sinon il sera considéré comme non valable.
- Vous ne pouvez pas voter pour des candidats appartenant à des listes différentes. Donc, votez uniquement pour la FGTB, liste n° 2.